

Fiche récapitulative

RSV206 | Economie sociale et solidaire : théories, pratiques et innovations sociales



69

Total d'heures d'enseignement



8

Crédits ECTS



Date non définie

Début des cours prévu

Programme

Le cours se propose d'expliciter le contexte historique, institutionnel, social et économique de l'économie sociale et solidaire. Dans ce sens, dans la première partie de ce cours, il sera question de revenir sur l'histoire des initiatives de l'économie sociale et solidaire et plus particulièrement à l'associationnisme de la première moitié du dix-neuvième siècle, en passant par les formes d'institutionnalisation de l'économie sociale durant les années 1980 et la mobilisation des collectifs citoyens, issus des mouvements sociaux, proposant des initiatives d'économie solidaire. Cet ensemble composite est aujourd'hui réglementé par la Loi sur l'économie sociale et solidaire de juillet 2014. Cette loi est le fruit d'un processus de consolidation institutionnelle qui a évolué par étapes, à partir de la définition des statuts du secteur de l'économie sociale (associations, coopératives, mutuelles, fondations) et jusqu'à la définition d'un nouveau statut d'entreprise sociale d'utilité sociale. Ce processus a eu lieu grâce au travail institutionnel mené par les acteurs de l'économie sociale et solidaire et aux interactions avec les pouvoirs publics en termes d'action publique. Mais au-delà des statuts, des collectifs citoyens développent également des initiatives qui s'inscrivent dans la solidarité et l'innovation sociale.

Il s'agit ainsi, dans la deuxième partie de ce cours, de proposer des apports théoriques et professionnels sur les différentes expériences de l'économie sociale et solidaire, les plus récentes comme les plus anciennes. Pour ce faire, à des apports théoriques (notamment dans les supports mis en ligne) seront alternées des visites in situ (notamment lors des séances en présentiel), à la rencontre des acteurs des différents secteurs d'activité. Les domaines suivants peuvent être analysés à partir des apports de chercheurs et d'acteurs : le commerce équitable, la consommation responsable, les circuits courts, les finances solidaires, les arts et la culture, l'insertion par l'économie et les régies de quartier, la confiscation des biens pour un usage d'utilité sociale, etc.

Objectifs : aptitudes et compétences

Objectifs :

L'objectif de ce cours est de permettre aux auditeurs d'avoir une maîtrise des enjeux de l'économie sociale et solidaire à travers une approche transversale des secteurs d'activités concernés, sous le prisme de l'innovation sociale. Il s'agit d'articuler des apports théoriques avec les expériences des acteurs directement concernés par les initiatives de l'économie sociale et solidaire. Des visites seront proposées afin de permettre l'échange et la confrontation avec les porteurs de projet d'économie sociale et solidaire.

Compétences :

- Comprendre les différents domaines d'intervention de l'économie sociale et solidaire afin d'en identifier les enjeux spécifiques ;
- Identifier les innovations sociales de l'ESS afin d'animer des réseaux d'acteurs porteurs d'innovations, des incubateurs d'initiatives, des structures intermédiaires de promotion et accompagnement des initiatives de l'économie sociale et solidaire ;
- Identifier les modalités et les lieux d'interaction avec les pouvoirs publics ;
- Savoir produire une monographie sociologique à partir d'entretiens et d'observations de terrain ;
- Etablir une cartographie afin d'acquérir une connaissance approfondie des milieux de l'action sociale et de l'économie sociale et solidaire.

Prérequis

Cette UE est accessible :

- aux candidat.e.s ayant validé toutes les UE et UA de la première année du Master SHS " Intervention et développement social " au Cnam ;

- aux candidat.e.s ayant validé une première année de Master dans un autre établissement supérieur ou aux titulaires d'un diplôme de deuxième cycle en sciences humaines et sociales ;
- aux travailleurs sociaux titulaires d'un diplôme supérieur de travail social de niveau 1 (CAFDES, DSTS, DEIS) ;
- aux candidat.e.s ne disposant pas d'un diplôme de niveau BAC + 4 et ayant bénéficié d'une VAPP (Validation des Acquis Personnels & Professionnels) donnant l'autorisation de s'engager dans une formation de Niveau Master 2 Économie sociale et solidaire ;
- aux candidat.e.s en double formation Master 2 / DEIS (sous convention).

Cet enseignement concerne les auditeurs inscrits en :

- Master 2 "Intervention et développement social. Economie sociale et solidaire" ;
 - Certificat de Spécialisation CS26 "Innovations sociales".
- Inscription conjointe aux UE RSV206 et RSV207 obligatoire dans le cadre du certificat CS26.

Délais d'accès

Le délai d'accès à la formation correspond à la durée entre votre inscription et la date du premier cours de votre formation.

- UE du 1er semestre et UE annuelle : inscription entre mai et octobre
- UE du 2e semestre : inscription de mai jusqu'à mi-mars

Exemple : Je m'inscris le 21 juin à FPG003 (Projet personnel et professionnel : auto-orientation pédagogique). Le premier cours a lieu le 21 octobre. Le délai d'accès est donc de 4 mois.

Modalités

Modalités pédagogiques :

Pédagogie qui combine apports académiques, études de cas basées sur des pratiques professionnelles et expérience des élèves. Équipe pédagogique constituée pour partie de professionnels. Un espace numérique de formation (ENF) est utilisé tout au long du cursus.

Modalités de validation :

- Travail en groupe pour la réalisation de la monographie d'une initiative de l'ESS qui va être insérée dans une cartographie des acteurs de l'ESS.
- Production d'un écrit réflexif.

Tarif

Plusieurs dispositifs de financement sont possibles en fonction de votre statut et peuvent financer jusqu'à 100% de votre formation.

Salarié : Faites financer votre formation par votre employeur

Demandeur d'emploi : Faites financer votre formation par Pôle emploi

Votre formation est éligible au CPF ? Financez-la avec votre CPF

Si aucun dispositif de financement ne peut être mobilisé, nous proposons à l'élève une prise en charge partielle de la Région Nouvelle-Aquitaine avec un reste à charge. Ce reste à charge correspond au tarif réduit et est à destination des salariés ou demandeurs d'emploi.

Pour plus de renseignements, consultez la page Financer mon projet formation [open_in_new](#) ou contactez nos conseillers pour vous accompagner pas à pas dans vos démarches.

Passerelles : lien entre certifications

- CS2600A - Certificat de spécialisation Innovations sociales : économie sociale et solidaire, économie plurielle et société de service
- MR114B42 - Bloc Management : Action et communication pour l'économie sociale et solidaire

Avis des auditeurs

Les dernières réponses à l'enquête d'appréciation de cet enseignement :

↓ Fiche synthétique au format PDF

Taux de réussite

Les dernières informations concernant le taux de réussite des unités d'enseignement composant les diplômes

↓ Taux de réussite